

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
CANTON DU TARAVO ORNANO

Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE COTI-CHIAVARI
(Code postal 20138)

Délibération n°16.2021

LE MAIRE DE COTI-CHIAVARI

SEANCE DU DOUZE AVRIL DEUX MILLE VINGT ET UN

Le lundi 12 avril 2021 à 14 heures

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au Conseil
Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 11
Absents : 4
Qui ont donné pouvoir : 0

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Félix PERETTI, le 1er Adjoint.

Présents : Jean Paul ANTONA, Céline BATTESTI POGGI, François-Joseph FOTI, Olivier FRANCESCHI, René MAILLET, Dominique PELLETIER, Alexandre PERETTI, Félix PERETTI, Hélène POGGI, Pierre POGGI, Catherine SANSONETTI.

Date de la convocation

02/04/2021

Date d'affichage

14/04/2021

Absents : Henri ANTONA, Jacques ETTORI PERETTI, Lucien LACOMBE, Julien PERETTI

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

Le quorum est atteint :

oui

non

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.21121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Publication ou notification
le

Secrétaire(s) de séance : Olivier FRANCESCHI

Objet de la délibération : Echange de parcelle entre la commune et les époux Saunier Levy

Le Maire expose au conseil un projet d'échange au lieu dit Monte Bianco. En effet les époux Saunier Levy proposent à la commune un échange d'une parcelle de 1141 m2 (issue de la parcelle E1275) en contrepartie de deux parcelles respectivement de 495 m2 (issue de la parcelle E499) et 646 m2 (issue de la E 595) représentant un total de 1141 m2 selon les dispositions du plan ci-joint élaboré par la société GEOTOPO.

Cet échange permettrait d'élargir la parcelle communale cadastrée E 594 et de redresser la route desservant le hameau. Tous les frais de géomètre et de terrassement seront à la charge des époux Saunier Levy.

Le Conseil, ouï Monsieur le Président en son exposé, et après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

- DONNE délégation à l'exécutif pour signer tout acte et document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré à Coti-Chiavari, les jour, mois et an que dessus et ont signé au Registre, les membres présents.

